

# Conditions générales

## SCI FRANCIVE

SC Mr & Mme TROPLENT - 12 Domaine de Pako – 97122 – Baie-Mahault

RCS POINTE A PITRE 792 763 195, immatriculé au Greffe de Pointe à Pitre le 30/04/2013 sous le N° 2013 D 134.

## Conditions Tarifaires

- Nos tarifs sont en fonction de la période et du nombre d'occupants
- La taxe de séjour de 0,45€ par nuit et par personne et s'applique pour chaque occupant.
- En cas d'annulation l'acompte ne sera pas remboursé
- En cas de non présentation l'acompte ne sera pas remboursé

## Horaires d'Arrivée

- Tous les jours de 14h à 20h

## Horaires de Départ

- Tous les jours avant 11h

## Conditions de Réservation

- La réservation est validée à réception du paiement des arrhes correspondant à 30% du montant total du séjour
- Après confirmation de notre part de votre demande de réservation, vous devrez nous faire parvenir sous 5 jours par virement ou sous 10 jours par chèque ou carte, l'acompte correspondant à 30 % du montant total de votre réservation. Le solde sera payable dès votre arrivée après état des lieux entrant
- Pour toutes réservations inférieures à 8 jours et 7 nuits, vous devrez nous faire parvenir le montant total de votre réservation 10 jours avant votre arrivée.
- La location est faite pour un nombre précis de personnes. Sauf accord de la direction, elle ne peut être occupée par un nombre de personnes supérieur

## Conditions d'Annulation

- En cas d'annulation ou de non présentation, l'acompte ne sera pas restitué.
- 30 jours avant la date d'arrivée la solde de la location sera intégralement dû.

## Caution

- Une caution de 500€ par Bungalow sera demandée dès votre arrivée et après état des lieux entrant
- La caution sera restituée le jour du départ après l'état des lieux sortants
- Toute détérioration ou casse sera décomptée de la caution
- **Le "Service ménage" sera automatiquement appliqué si la propreté du bungalow n'est pas respectée à l'état des lieux sortant**

## **Etat des Lieux**

- Un état des lieux sera effectué à votre arrivée et à votre départ
- Toute dégradation ou manque sera déduit de la caution
- Le bungalow doit être restitué dans le même état de propreté que lors de votre arrivée. Dans le cas contraire la Direction vous appliquera un tarif de 50€

## **Bébés et Enfants**

- Tous les enfants sont les bienvenus sous la responsabilité des parents
- 1 bébé de -2 ans séjourne à titre gracieux

## **Accès Internet et téléphone**

- L'accès à Internet par Wifi est gratuit dans l'enceinte du gîte
- Le type de site internet visité est de la responsabilité de chaque résident
- Les appels à destination de la Métropole des Antilles Françaises fixes et portables sont autorisés selon un usage raisonnable.

## **Climatisation**

- La climatisation doit être utilisée à bon escient et à la température recommandée 23° Celsius

## **Animaux**

- Pour le bien-être de nos résidents, les animaux, même de compagnie, ne sont pas admis

## **CESSION ET SOUS-LOCATION**

Le présent contrat de location est conclu intuitu personae au profit du seul preneur identifié en tête du contrat.

Toute cession du présent bail, toute sous-location totale ou partielle, toute mise à disposition -même gratuite, sont rigoureusement interdites. Le Preneur ne pourra laisser la disposition des lieux, même gratuitement et/ou par prêt, à une personne étrangère à son foyer.

## **ASSURANCES**

Le Preneur devra contracter une assurance multirisque afin de se prémunir contre les risques locatifs (dégâts des eaux, incendies...) .Une copie de la police d'assurance pourra être demandée par le Bailleur au Preneur lors de son entrée dans les lieux.

Le Preneur ne pourra exercer aucun recours contre le Bailleur en cas de vol et déprédations dans les lieux loués.